

Basse-Terre, le 14 mars 2017

NOTE A L'ATTENTION DES ELEVES

Objet : CAMPAGNE DE BOURSE NATIONALE DE LYCEE

La campagne de bourse pour l'année scolaire 2017/2018 est lancée.
suivi de la scolarisation

QUI EST CONCERNE ?

suivi de la scolarisation

- Les élèves qui seront scolarisés en classe de PREMIERE ou de TERMINALE à la prochaine rentrée et qui ne sont pas encore bénéficiaires d'une bourse.

NE SONT PAS CONCERNES :

- Les élèves déjà boursiers, car la bourse est reconduite durant toute la scolarité de la SECONDE à la TERMINALE, sauf si l'élève change d'établissement ou s'il double sa classe.
- Les élèves actuellement en TERMINALE car ils doivent faire une demande de bourse de l'enseignement supérieur sur **etudiant.gouv.fr**

COMMENT PROCEDER ?

Les parents peuvent :

- se connecter sur : education.gouv.fr pour avoir accès au simulateur de bourse et ainsi savoir de suite si leur enfant a droit à une bourse et connaître le montant de la bourse.
- se procurer le formulaire de bourse nationale de lycée auprès du Secrétariat des Etudes du lycée **ou** le télécharger depuis le site internet du ministère : education.gouv.fr
- **Dossier :** https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_11319.do

Les demandes dûment complétées, accompagnées des pièces justificatives doivent être déposées auprès de Madame BEAUZOR LOUISOR, Secrétariat des Etudes pour le mardi 13 juin 2017, 12h. dernier délai.

Pièces à fournir, dans tous les cas :

- Photocopie avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015
- Attestation récente de la CAF
- Photocopie intégrale du (ou des) livret(s) de famille

La Provisseure

Marie-Line TROUILLEFOU